

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**

**AVIS PUBLIC**

**ALIÉNATION DE BIENS**

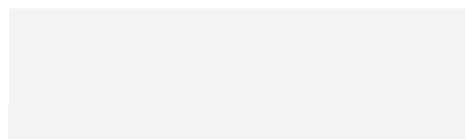
Conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la  
*Loi sur les cités et villes*

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, de ce qui suit :

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 19 août 2014, le lot 5 599 285 (partie du lot 4 246 103) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lot situé à l'arrière du 609, rue Hébert, a été vendu à MM. Nelson Vézina et Éric Turmel, pour la somme de 14 134,50 \$, produit net de la vente.

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 16 juin 2015 et à la séance du 18 août 2015, le lot 3 248 067 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lot situé au 185, rue Alphonse-Desjardins, a été vendu à M. Michel Drouin, pour la somme de 30 000,00 \$, produit net de la vente.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 25 septembre 2015.



Alain Gagnon, MAP,OMA  
Greffier